



CONSEIL COMMUNAL
DE
MONTAGNY
près-Yverdon

Montagny, le 19 décembre 2016

EXTRAIT DE PROCES-VERBAL

Séance du 15 décembre 2016 ·

Présidence : Jean-Marc Cochet, Président

Présents : 22 membres

Dans sa séance du 15 décembre 2016

LE CONSEIL COMMUNAL DE MONTAGNY –PRES-YVERDON

a

- assermenté M. Olivier Correvon
- accepté le budget de fonctionnement pour 2017 avec **Fr. 5'487'501.--** aux charges, **Fr. 4'892'629.--** aux revenus, laissant apparaître un déficit de **Fr. 594'872.--**.
- adopté le préavis N° 6/16 relatif à la fixation d'un plafond d'endettement à **Fr. 13'700'000.--** et d'un plafond de risques pour cautionnements et autres engagements de **Fr. 6'800'000.--**.
- reçu et traité séance tenante, une interpellation de **M. Marc-Olivier Burdet** munie de 7 signatures, amenant à la résolution suivante : « *le Conseil communal souhaite que la Municipalité apporte une attention particulière au maintien des arbres existants, tant dans le village, que la zone de Chamard, ainsi qu'aux futurs aménagements paysagers de celle-ci* ».

Le Président

Jean-Marc Cochet



La Secrétaire

Anne-Marie Forchelet